Le magazine municipal.
N° 17 : mai 2019

BILLY infos

Ville de Billy-Montigny

SUPPLÉMENT BUDGET 2019

1ER MAI

MUGUET, REVENDICATIONS ET DÉFILÉ : LES TRAVAILLEURS À L'HONNEUR

p.10

Festivités
Un 1er mai en musique

p.12

Écoles
Les élèves billysiens sensibilisés aux maladies cardio-vasculaires

p.14

Commerce
Cité 10 : Nouveau propriétaire pour Le Battant

p.18

Cette édition de votre Billy-Infos spécial budget est exceptionnellement distribuée chez tous les habitants. Retrouvez vos prochains numéros en mairie, médiathèque, CCAS et chez les commerçants de la commune.

Ramassage

Sortez vos encombrants le 5 juin !

Une collecte d'encombrants aura lieu le mercredi 5 juin dès 7h.
Petits rappels :
• 1m³ maximum par collecte

• Pas d'objet de plus d'1m60 ou de plus de 40 kg

• Certains objets sont exclus de la collecte : déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats, cartons, tout produit chimique (peinture, lasure…), tôles en fibrociment, pneumatiques, bonbonnes à gaz, vitres, miroirs et fenêtres munies de leurs vitres.

Des déchetteries vous accueillent pour vous débarrasser de vos déchets spécifiques :
• Pont-à-Vendin : ZA de la Canarderie – rue Arthur Thomas
• Sallaumines : rue de Guînes
• Grenay : ZAL Quadraparc – rue de Condé

Notez dans vos agendas

Fermeture des services municipaux et de la structure «Les petits chaperons rouges», le lundi 10 juin.

Prévention

Journées nationales de la macula

Du 24 au 28 juin, ces journées sont destinées à vous informer sur les pathologies de la macula et à inciter les personnes à risque à se faire dépister. Simple, rapide et indolore, le dépistage précoce est indispensable pour diagnostiquer une éventuelle maladie de la macula au plus tôt, avant que celle-ci n'entraîne des dommages visuels pouvant être graves et irréversibles.

Pour connaître la liste des ophtalmologistes et des services partenaires, leurs coordonnées et les plages horaires dédiées, il suffit de consulter le site :
www.journees-macula.fr
ou de téléphoner au 0 800 002 426.

Accueil de loisirs : Inscrivez vos enfants pour les vacances d'été !

L'équipe du service jeunesse propose d'accueillir vos enfants durant les vacances d'été du lundi 8 juillet au vendredi 30 août.

Inscriptions auprès de Catherine Hantute au PIJ, 6/8 rue Etienne Dolet jusqu'au 14 juin 2019 : les lundis, mardis et jeudis, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

ETAT CIVIL

Naissances

Syana Debailleul, le 01-04-2019 ;
Zyhan Palazzo, le 02-04-2019 ;
Rebecca Pires de Souza, le 06-04-2019 ;
Shems-Eddine Oubaali, le 09-04-2019 ;
Nélya Nolay, le 10-04-2019 ;
Denis Covaci, le 12-04-2019 ;
Isao Stopyra, le 20-04-2019 ;
Youniss Kasmi, le 22-04-2019 ;
Zachary Mieze, le 23-04-2019 ;
Lana Chloé Tirmarche, le 29-04-2019.

Décès

Huguette Devermelle ép. Carlier, 65 ans ;
Jean-Noël Lamiaux, 60 ans ;
Guy Portenart, 57 ans ;
Gabrielle Offre ép. Paris, 91 ans ;
Stanislawa Szostak ép. Besson, 96 ans ;
Claude Mouy, 81 ans.

Sommaire

• **P. 4 : le service civique : un point d'entrée dans le monde du travail.**

• **P. 5 : parole d'élu avec Bruno Troni, maire de la commune.**

• **P. 6 à 9 : le budget 2019 en infographie.**

• **P. 10 : les travailleurs à l'honneur pour le 1er mai.**

• **P. 11 : Déportés, internés, fusillés, morts pour la France : ne les oublions jamais.**

• **P. 12 : un 1er mai en musique au square Robespierre.**

• **P. 13 : Mini enfantillages : un premier pas vers la culture. L'engouement du public pour le théâtre ne se dément pas.**

• **P. 14 : tous unis pour le parcours du cœur !**

• **P. 15 : du lourd au CHCB et des javeloteux qui visent juste.**

• **P. 16 : lutter contre les incivilités.**

• **P. 17 : agenda.**

• **P. 18 : le Battant a un nouveau propriétaire. Une galette solidaire en faveur du Secours Pop'.**

• **P. 19 : tribunes libres.**

Billy-Infos
Mensuel d'informations
de la ville de Billy-Montigny
Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny
Tél : 03 21 13 81 13
Fax : 03 21 13 81 21
Mél : secretariat@billy-montigny.fr
Site web : www.billy-montigny.fr
Facebook : /ville.billy.montigny

Directeur de la publication
et rédacteur en chef :
Bruno Troni
Rédaction et photos, conception
graphique et impression :
Service communication

Édito

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

L'heure n'était pas à la monotonie lors de ce joli mois de mai.
Les commémorations et le recueillement ont été de rigueur parce qu'il ne faut jamais oublier les souffrances des hommes, des femmes et des enfants qui ont vécu l'horreur de la seconde Guerre mondiale, pas plus qu'il ne faut laisser tomber dans les oubliettes de l'Histoire toutes celles et ceux qui ont consenti de lourds sacrifices pour améliorer le sort des travailleurs.

A côté de ce souvenir qu'il nous faut entretenir pour passer le témoin de la mémoire aux plus jeunes générations, il nous appartient aussi de célébrer la vie. Chaque petit moment de bonheur a son importance et la jeunesse s'est chargée de nous le rappeler lors du 1er mai en offrant à tous un après-midi musical de qualité.

Ce plaisir de partager un moment festif, loin des préoccupations quotidiennes, nous espérons que vous le retrouverez le 30 mai prochain à l'occasion du Salon de la bière et des produits régionaux.

Comme vous pourrez le constater, les associations ne seront pas en reste pour vous proposer un panel d'animations auxquelles chacun pourra prendre part, quels que soient son âge et ses centres d'intérêt. Les parents auront, quant à eux, fort à faire pour préparer leurs enfants à l'une de ces petites aventures qui jalonnent la vie scolaire, je veux parler bien sûr des kermesses.

Nous espérons que tous ces événements du mois de juin vous donneront envie de prendre part à ceux que nous vous concoctons pour la période estivale.

Votre Maire,
Bruno Troni

Service civique

Un point d'entrée dans le monde du travail

Depuis septembre 2017, la municipalité de Billy-Montigny a fait le choix d'accueillir des jeunes en service civique au sein de divers services. En partenariat avec l'association AM2C et d'autres communes avoisinantes, les élus jouent le jeu en épaulant ces derniers, en recherche de repères professionnels ou sociaux.

Ces contrats d'une durée de six à dix mois offrent des missions diverses : la solidarité, l'éducation, la santé, la culture et les loisirs. A ce jour, la ville a accueilli 21 jeunes dont 9 en activité actuellement.

Ces jeunes exercent des tâches différentes de celles des agents en poste, visant à améliorer l'action des services municipaux. Pour ce faire, ils bénéficient de formations (journée citoyenne, audience au tribunal, formation aux gestes de premiers secours) et d'un accompagnement de quatre heures par semaine minimum pour mettre en place un suivi et un projet en vue de leur sortie du dispositif.

80% des personnes accueillies ont trouvé un emploi en intérim, CDD ou CDI ; d'autres sont entrées dans une école (école d'infirmière, par exemple) ; certains ont aussi pu économiser pour passer leur permis de conduire. Une réussite qui n'est donc plus à démontrer !

Les prochains recrutements

Juin 2019 :
Un en culture et loisirs.
Septembre 2019 :
Quatre sur le thème de l'éducation et deux pour la solidarité.
Décembre 2019 :
Un pour la solidarité.

Un important dispositif d'accompagnement

En mars 2019, un forum de l'engagement, organisé par l'association AM2C et dédié à plus 60 jeunes en service civique, s'est tenu à Sallaumines. Ils ont ainsi pu profiter de simulations d'entretien d'embauche, de contacts avec le Département notamment pour des informations relatives aux diverses aides « coup de pouce » octroyées pour le passage du permis de conduire ou du BAFA. La présence de la mission locale a été essentielle pour la suite de leur parcours professionnel. La caisse primaire d'assurance maladie les a renseignés sur leur dossier santé en les recevant individuellement, tandis que le comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) leur a apporté des précisions sur l'accès au logement. Une journée riche pour chacun des participants en recherche d'aide pour construire leur avenir.

Une aide à la personne

Certains services civiques accueillis sur notre commune gèrent le service transport destiné aux personnes âgées de 70 ans ou plus qui rencontrent des difficultés à se déplacer. Ce service fonctionne le jeudi de 9h30 à 11h et de 14h à 17h pour se rendre dans les commerces de la ville, au cimetière, au CCAS, à la poste, à la pharmacie et dans les bâtiments municipaux.

Il est également possible de vous conduire à vos rendez-vous médicaux fixés par la CARMI avec laquelle nous avons un partenariat (sous certaines conditions) .

Si vous souhaitez bénéficier de l'aide municipale au transport et obtenir de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le 07 87 49 91 63.

Pour tous renseignements concernant le service civique, ou pour déposer un dossier de candidature, vous pouvez vous rendre au Point Information Jeunesse ou contacter Alexandre Lenoir au 06 31 73 78 70.

« Maîtriser le budget pour mieux réaliser les projets »

Parole d'élu
Bruno TRONI,
Maire de la commune

Cette année encore, le budget de la ville de Billy-Montigny semble maîtrisé. Comment procédez-vous ?

Bruno TRONI : Notre budget est en effet équilibré entre, d'une part, la nécessité de maîtriser nos dépenses de fonctionnement tout en assumant les dépenses obligatoires qui nous incombent et, d'autre part, notre volonté de poursuivre une politique d'investissement.

Toutes les familles le savent bien, gérer un budget suppose de faire des choix et aussi des économies pour se donner les moyens de réaliser ses projets. Cet exercice est toujours délicat. Pour le réussir, il n'y a guère de secrets. Nous passons en revue toutes nos dépenses pour nous assurer qu'elles sont véritablement indispensables, qu'elles sont utiles à notre population. Nous mutualisons certaines d'entre elles, nous sommes vigilants sur les marchés publics que nous lançons ou les devis que nous recevons. J'ajouterais également que nous veillons à contenir la masse salariale. Le fait que nos agents sont polyvalents nous aide.

Cette façon de procéder depuis des années nous permet d'afficher des indicateurs positifs. Je pense, par exemple, à notre capacité de désendettement qui se situe à deux ans, c'est-à-dire bien en deçà des douze ans recommandés par les experts.

Vous êtes donc confiant pour l'avenir ?

B.T : Nous sommes confiants dans notre capacité à poursuivre une gestion maîtrisée tout en poursuivant activement le développement de notre ville. Pour le reste, nos communes sont dépendantes des orientations et des décisions gouvernementales.

Il faut garder une chose à l'esprit, c'est que les collectivités locales évoluent dans un contexte contraint. Il est, en effet, difficile d'absorber les baisses drastiques de dotations que nous a fait subir l'Etat entre 2013 et 2017 et qui représentent plus d'un million d'euros perdu pour notre ville. De même, le montant du fonds de péréquation intercommunal que nous percevons a été gelé, alors qu'en 2012, le gouvernement avait promis de l'augmenter. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le changement de cap n'est pas d'actualité !

Le second élément à prendre en compte, c'est le manque de visibilité dont nous disposons sur nos ressources futures. Ainsi, par exemple, l'incertitude continue à peser quant à la façon dont l'Etat entend compenser la suppression de la taxe d'habitation dans les années qui viennent, et à quelle hauteur. Or, les recettes liées à la fiscalité locale sont un levier important pour mener à bien nos projets.

Etant donné ce contexte, pourquoi avoir décidé de baisser le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties ?

B.T : Le cœur de notre programme reposait sur l'amélioration du quotidien des Billysiens, sur la création de lien social. Nous avons mis un point d'honneur à tenir les engagements que nous avions pris et avons même procédé à des investissements supplémentaires dans certains domaines. Mais notre rôle ne se résume pas à investir pour développer la ville et apporter à nos administrés des services publics performants. Il faut aussi tenir compte de la situation financière des familles qui y vivent, et celle-ci s'est fragilisée au fil des ans.

Les communes ne sont pas les seules à souffrir. Leurs populations sont, elles aussi, touchées par les restrictions budgétaires imposées par l'Etat auxquelles s'ajoute la précarisation accrue du monde du travail.

Notre décision de faire un geste sur la TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) s'inscrit dans la même logique que celle qui nous avait conduits à geler les taux d'imposition depuis 2012 : préserver le pouvoir d'achat des habitants. En effet, baisser notre taux de TFPB de 2,2 % permet d'épargner aux propriétaires une hausse de cette taxe en neutralisant l'augmentation des bases d'imposition de 2,2% décidée par le gouvernement pour 2019. Concernant les locataires, les foyers concernés par la réforme de la taxe d'habitation vont bénéficier d'un dégrèvement de 65 %.

Nous espérons pouvoir poursuivre dans cette voie les prochaines années.

BUDGET 2019

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Ces dépenses englobent les achats importants qui modifient durablement le patrimoine de la commune, comme les constructions, les achats de terrains ou de bâtiments ainsi que les aménagements et les travaux d'infrastructure. Elles comprennent également les remboursements en capital des emprunts.
Elles s'élèvent à 8 518 076,20 €.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2019

Aménagement du parc urbain
100 000 € TTC

Entretien des voiries du Vieux-Billy
2 000 000 € TTC

Réfection du mail Fernand Léger
70 000 € TTC

Réhabilitation de la salle Gérard Philipe
774 000 € TTC

Achats d'équipements

Aquabike pour la piscine Louis Aragon 16 000 €
Matériel son et lumière pour l'espace culturel Léon Delfosse 75 000 €
L'achat d'une minipelle, d'une tondeuses et d'une remorque est également inscrit à ce budget.

Aménagement piste d'athlétisme
1 342 000 € TTC

Terrain d'honneur hybride
864 000 € TTC

REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE

La réalisation de gros investissements nécessite parfois de recourir à l'emprunt. Les remboursements effectués aujourd'hui par la commune sont liés à des emprunts contractés **avant 2013. La commune n'en a plus souscrit depuis car la bonne maîtrise du budget lui a permis de dégager des marges de manoeuvre suffisantes pour autofinancer ses projets.**

2016	510 263 €
2017	453 826 €
2018	470 810 €
2019	420 962 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement (8 518 076,20 €) sont composées de subventions perçues par des organismes extérieurs (Etat, département, région, CAF…) à l'occasion de la construction de certains équipements et infrastructures, mais aussi du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA).

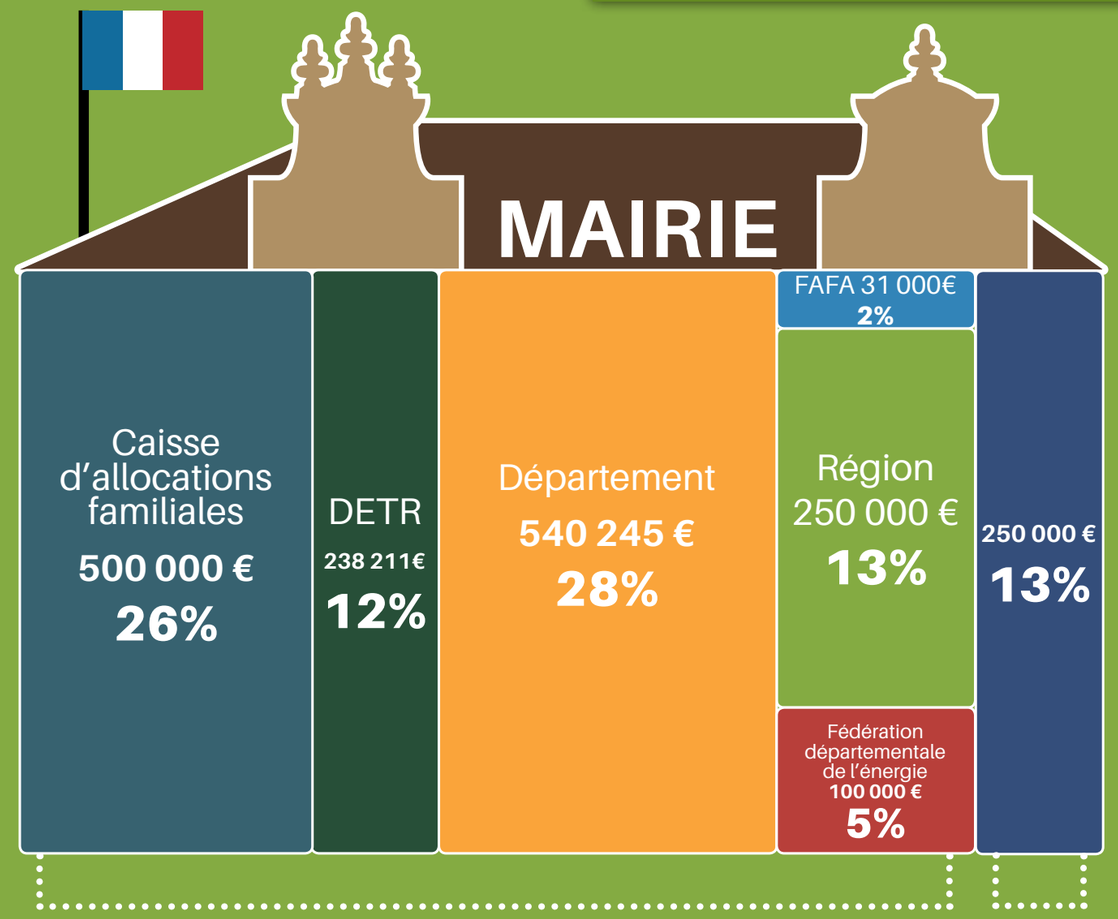

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 10 764 435,07 €. Elles permettent notamment d'assurer le fonctionnement quotidien des services publics municipaux.

Répartition des dépenses de fonctionnement entre les différents services

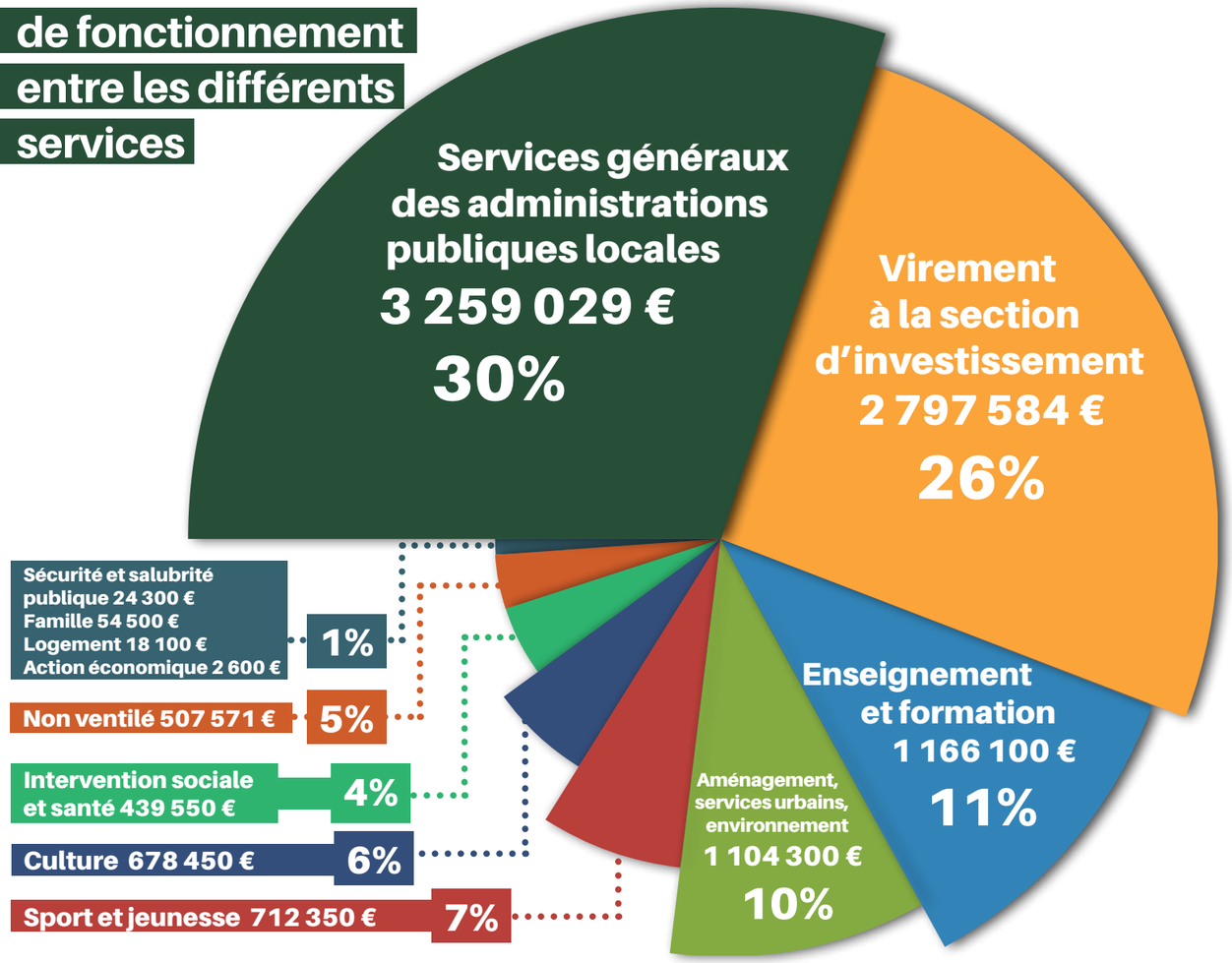

on y trouve les frais relatifs au :

- Fonctionnement (eau, électricité, assurance, travaux d'entretien, chauffage…) des bâtiments communaux : mairie, écoles, infrastructures sportives et culturelles, CAJ, PIJ, accueil de loisirs.
- Entretien des terrains et espaces.
- Fonctionnement des véhicules municipaux.
- Remboursement des intérêts des emprunts contractés.
- Frais de personnel.

Maintien des subventions aux associations

Les subventions qui leur sont versées seront identiques à l'an dernier de façon à ce qu'elles puissent poursuivre leur action en direction des habitants dans les meilleures conditions.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement (10 764 435,07 €) correspondent notamment aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centre de loisirs…), aux impôts locaux et aux dotations versées par l'État.

Impôts et taxes

- Contributions directes (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et non bâti)
  2 718 854 €
- Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (attribution de compensation)
  769 123 €
- Communauté d'agglomération de Lens-Liévin : FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales)
  191 000 €
- Taxe sur la consommation finale d'électricité
  82 500 €
- Taxe sur les pylônes électriques
  5 000 €
- Taxe additionnelle aux droits de mutation
  110 500 €

Subventions et participations autres organismes

- Fonds départemental de la taxe professionnelle
  133 000 €
- CAF : prestations contrat enfance jeunesse
  170 000 €

Produits des services, du domaine

Participation des usagers

- Danse, poterie, peinture sur porcelaine, musique, médiathèque
  18 500 €
- Piscine
  11 000 €
- Restaurant scolaire
  114 500 €
- Accueil de loisirs, colonies, classes de neige
  78 000 €

Revenus du patrimoine

- Concessions cimetière et redevances funéraires
  27 000 €
- Redevance d'occupation du domaine public
  10 500 €
- Droit de place, stationnement, location
  19 500 €

Pas d'augmentation des tarifs des services municipaux

Il faut rappeler que les tarifs pratiqués par la commune pour la cantine, le centre de loisirs, la piscine... sont bien inférieurs au coût réel du service rendu. L'objectif est de faciliter l'accès des familles à ces services.

Dotations de l'Etat

- Dotation forfaitaire
  1 326 847 €
- Dotation de solidarité urbaine
  1 744 128 €
- Dotation de solidarité rurale
  303 540 €
- Dotation nationale de péréquation
  297 520 €
- Compensation des pertes de bases d'imposition à la CET (contribution économique territoriale)
  14 175 €
- Compensation au titre des exonérations de taxes foncières
  20 500 €
- Compensation au titre des exonérations de taxes d'habitation
  160 000 €
- Compensation au titre de la CET
  2 500 €

Atténuation des charges

- **203 000 €**

Produits exceptionnels divers

- **40 646 €**

1er mai

Les travailleurs à l'honneur

Un traditionnel brin de muguet, un jour férié, des cahiers de revendications… La fête internationale des travailleurs reste le moment incontournable où l'on commémore les tragiques événements de Fourmies qui se sont déroulés en 1891 et, à travers eux, toutes ces luttes qui ont permis, au fil des décennies, des avancées sociales.

"Le 1er mai symbolise la lutte des classes, souvent difficile mais toujours nécessaire ", a souligné le maire de la commune qui n'a pas manqué de faire le parallèle entre le « féroce » patronat de l'époque et celui d'aujourd'hui qui parvient peu à peu à laminer les acquis sociaux grâce à l'appui inconditionnel du gouvernement.

Des services publics dans la tourmente

En la matière, Bruno Troni a affiché son inquiétude quant à l'avenir des services publics. " *Regardez nos écoles, nos gares, nos hôpitaux. Songez qu'ils ne sont pas juste des édifices, mais les instruments indispensables qui permettent à chaque citoyen d'avoir accès à des droits fondamentaux quelle que soit leur condition "*. Ainsi, le premier magistrat a rappelé les menaces qui pèsent actuellement sur certaines lignes TGV mais aussi sur la situation sanitaire du bassin minier. " *Comment ne pas dénoncer l'hypocrisie de ce gouvernement qui assure vouloir promouvoir les services publics alors que l'insuffisance des crédits alloués à la santé sur notre territoire aboutit à un taux de surmortalité qui fait frémir et à un hôpital rongé par le manque de moyens, dont le personnel est épuisé et qui voit ses médecins partir, écœurés de ne pouvoir exercer leur métier convenablement "*.

Difficile pour le maire de ne pas faire la comparaison entre, d'une part, cette austérité et, d'autre part, les centaines de milliards engloutis dans les aides aux grandes entreprises, l'optimisation et l'évasion fiscales.

" *C'est parce que nous avons, ancrée en nous, cette volonté de combattre pour une société différente et meilleure que nous sommes réunis ici. Rien n'est jamais acquis d'avance mais rien n'est jamais perdu non plus, et c'est dans le combat que le peuple peut trouver une issue favorable à toutes ses revendications "*, a conclu Bruno Troni.

"Nos aînés se sont sacrifiés pour que nous ayons une vie meilleure. Il nous appartient d'en faire autant pour nos enfants "

Christophe Hidous
Représentant syndical CGT

Les diplômés du travail sont…

Médaille d'Argent
Capelle Georges, Ciccotosto Daniela, Clarisse Alain, Cossart Cédric, Kozlarek Jérôme, Porcu Brigitte

Médaille d'Or
Grandamme Martine, Hautecoeur Michele, Housieaux José, Schiavone Giuseppe

Médaille de Vermeil
Bossu David, Deregneaucourt Olivier, Saeyvoet Véronique

Médaille Grand Or
Bertuzzi Daniela, Blanchet René, Lemaire Myriam, Regnier Maryline

Commémorations

Déportés, internés, fusillés, morts pour la France : ne les oublions jamais

Avril et mai, sont des mois où ont traditionnellement lieu de nombreuses commémorations liées à la Seconde Guerre mondiale. La dernière en date est celle du 74e anniversaire de l'Armistice.

Dans la nuit du 6 au 7 mai 1945, à Reims, l'Allemagne signait un acte de reddition sans condition. **Le 8 mai 1945 à 23h01, c'est à Berlin qu'était ratifiée cette capitulation**, en présence des représentants de la France, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de l'URSS.

Il était ainsi mis fin à une tragédie qui a causé plus de 60 millions de morts dont 45 millions de civils et des millions de blessés.

Ce conflit a également été marqué par un nombre élevé de déportés ou internés dans les camps de concentration et d'extermination nazis du IIIe Reich : des hommes, des femmes et même des enfants persécutés à cause de leurs origines, de leur religion, de leur appartenance politique ou encore pour des actes de Résistance. **Le dernier jour d'avril leur est dédié à travers la «Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation».**

Cérémonie d'hommage aux déportés le 28 avril.

Le lundi 27 mai est aussi une date importante pour notre pays, car il s'agit de la **« Journée nationale de la Résistance ».** Instaurée en 2014 par l'Assemblée nationale, elle doit être l'occasion non seulement de rendre hommage à celles et ceux qui ont risqué leur vie pour que revienne la paix, mais aussi de se rappeler des valeurs portées par le Conseil National de la Résistance (CNR) destiné notamment à coordonner l'action de cette dernière. Le CNR réunissait les représentants des huit grands mouvements de résistance, des deux grands syndicats d'avant-guerre ainsi que les représentants des six principaux partis politiques de la IIIe République.

La première réunion du CNR s'est déroulée à Paris dans l'appartement de René Corbin, un proche de Jean Moulin, le 27 mai 1943. Moins d'un an plus tard, le 15 mars 1944, était adopté le Programme national de la Résistance qui comprenait, entre autres, des mesures économiques et sociales particulièrement progressistes.

Le défilé du 8 mai avec les gardes d'honneur de Lorette, les porte-drapeaux, les majorettes Newdances et l'harmonie de Méricourt.

Musique

Un 1er mai placé sous le signe de l'éclectisme

Tous les ans au 1er mai, la cérémonie dédiée aux travailleurs laisse place à la musique l'après-midi, sous le kiosque du parc Robespierre, à l'occasion du Festival de la jeunesse.

Rasta Mimi et El Kroko

Le Festival de la jeunesse a rencontré un vif succès cette année. Pour l'édition 2019, la municipalité a fait le pari de l'éclectisme avec une programmation allant du rap au reggae en passant par le rock. Le public, à l'instar de la météo, était au rendez-vous et a pu se rassasier grâce à la buvette et au stand restauration. Un après-midi réussi pour bien débuter les festivités printanières et estivales !

Pour découvrir les prémices de ce festival, il faut remonter au début des années 1990. Un temps appelé le Tremplin de l'ourson, cet événement musical initié par la municipalité a pour but de promouvoir de jeunes artistes, confirmés ou non. La ville met à disposition la scène, le matériel de sonorisation ainsi qu'un ingénieur du son, pour permettre à ces formations de jouer dans des conditions professionnelles.

Modesty

Une voix et une guitare

Jeremm

Du rap au métal, il n'y a qu'une voix

Romain, alias Dead Boy, s'est produit à domicile puisqu'il est billysien. Issu de la scène métal où il évoluait dans le groupe Mindslow en tant que chanteur, il s'est tourné vers le rap, il y a trois ans en y apportant sa touche personnelle. En quête de notoriété, il multiplie les enregistrements et les clips vidéo sur ses pages Facebook et Youtube dans lesquelles il exprime sa part sombre mais aussi celle qui l'encourage à atteindre ses objectifs.

Son dernier EP « *C'est un bordel* », composé de six titres, est disponible sur internet.

Médiathèque

Mini enfantillages : premiers pas vers la Culture !

Eclats de rire, stupeur et interrogations, deux semaines d'émotions mélangées sont venues titiller les tout-petits adhérents de la médiathèque, pendant cette 2e édition des Mini Enfantillages, placée sous le signe de la curiosité.

Tout a commencé avec le spectacle « *Toytoy* » de la compagnie Roulotte Ruche, du 14 au 17 mai, qui a surpris et émerveillé les écoliers des petites sections de maternelle, tout comme les plus jeunes non scolarisés, emmenés par leurs parents, le mardi après-midi.

Chaque jour, ils ont pu plonger dans l'univers original et très graphique de Delphine Chédru, auteure d'albums pour enfant comme « *Cherche la petite bête* » ou « *La chasse au papillon* », grâce à une exposition interactive proposée en visite libre.

Une diffusion de courts-métrages a permis à ces tout-petits de s'initier à l'ambiance des séances de cinéma. Un atelier créatif les a conduits à explorer des textures et des odeurs. Enfin, des jeux éducatifs adaptés leur ont offert la possibilité de découvrir les gestes et premières règles des jeux de société.

Cette édition a remporté un vif succès et a incité de nouvelles personnes à franchir les portes de cet établissement culturel.

Rendez-vous l'année prochaine !

Les 0-3 ans ont également rendez-vous à la médiathèque tous les 1er jeudis de chaque mois, à 10h30, pour le bébé lecteur. Reservations en médiathèque ou au 03 21 49 08 30

Bébés lecteurs

Théâtre

L'engouement du public ne se dément pas !

Dimanche 5 mai s'est déroulée la pièce «D'un sexe à l'autre» à l'espace culturel Léon Delfosse. Nombreux sont les spectateurs à avoir répondu présent et s'être esclaffés devant les péripéties des personnages incarnés par Emilie Deletrez et Michaël louchart.

Rendez-vous ciné

DIMANCHE 2 JUIN
Séance de cinéma à l'espace culturel Léon Delfosse à 16h
avec « ***NOUS FINIRONS ENSEMBLE*** ».
Il s'agit de la suite du film à succès « *Les Petits Mouchoirs* », réalisés tous les deux par Guillaume Canet.

Billetterie sur place, détail des tarifs sur notre page facebook
ou sur www.billy-montigny.fr

Santé

Tous unis pour Le Parcours du Cœur

Cette année, tous les établissements scolaires ont participé à l'opération Parcours du Cœur, en proposant chacun des activités différentes mais qui concourraient au même objectif : sensibiliser les plus jeunes à la pratique d'une activité quotidienne pour lutter contre les maladies cardiovasculaires.

C'est l'école Robert Doisneau qui a ouvert le bal en proposant une randonnée aux écoliers et aux parents. Les classes de CP et CE1 ont fait route jusqu'au lac de Montigny-en-Gohelle, alors que les autres se sont rendues au bois de Florimond pour y découvrir le lagunage de Harnes. De retour en classe, chacun a reçu quelques gadgets : une règle, un petit guide édité par la Fédération française de cardiologie faisant état des bons comportements à adopter pour être en pleine forme, et un brevet de participation au parcours du cœur.

Quant aux collégiens de David Marcelle, ce sont les sixièmes qui ont participé activement, toute une journée, à neuf des douze ateliers mis en place par des enseignants, des élèves du collège et de la Segpa et d'autres membres de la communauté éducative tels que l'infirmière, la documentaliste et l'APE. Premier paramètre abordé : savoir prendre soin de soi en s'alimentant de façon saine et équilibrée (découverte de la pyramide alimentaire en langues étrangères, reconnaissance de fruits et légumes, menus à compléter, réalisation d'une brochette de fruits), mais aussi éviter le piège du tabac et de ses méfaits.

Autre axe abordé : la connaissance du cœur et de son fonctionnement, renforcée par une sensibilisation à l'intérêt d'une pratique physique régulière qui s'est traduite par un parcours d'obstacles et une course d'orientation. Enfin, il semblait primordial à l'équipe éducative de sensibiliser ce public à la relaxation et aux gestes de secours à pratiquer en cas de malaise. L'apprentissage de la pratique de la PLS (position latérale de sécurité) et l'utilisation d'un défibrillateur ont été une véritable découverte pour nombre d'entre eux. Enfin, un atelier spécifique leur a permis de se détendre quelques minutes au son d'une musique apaisante. Cette journée fut une belle réussite !

Cette action s'est terminée avec les écoles Voltaire/Sévigné (de la grande section au CM2) et Lanoy (CP, CE1, CM1, CM2) qui ont proposé une randonnée au Parc des îles pour les écoliers et leur famille. Des ateliers sportifs ont été installés et le tout a été couronné par un goûter... équilibré, s'il vous plaît !

Culturisme

Du lourd à Billy-Montigny

Samedi 20 avril, le club haltéro-culturisme billysien de l'ASB, présidé par Claude Patout, a organisé, à la Salle Paul Eluard du Stade Paul Guerre, la 9e édition des «100 kg de Billy».

Cet open de développe-couché était ouvert à tous les athlètes sans distinction d'appartenance fédérale. La « force athlétique » (ou powerlifting) est un sport de force qui consiste à soulever en un maximum de répétitions une barre chargée au poids du corps.

Venant de la région parisienne, de Verdun, du Havre et même de Charleroi…, 22 clubs représentant plus de 50 compétiteurs ont répondu à l'invitation de l'association billysienne. Huit Billysiens ont participé à l'évènement local et y ont obtenu de très bons résultats.

Au challenge des clubs, le CHCB termine 3e avec 17 890 kg derrière Maubeuge (2e) avec 23 415 kg et Charleroi (1er) avec 28 830 kg.

La remise des récompenses s'est effectuée en présence de Dominique Faliva et Joël Rolland, adjoints au maire, qui ont félicité les athlètes pour leurs prestations, et les sociétaires pour la parfaite organisation de cette compétition musclée.

Inscriptions à partir de 16 ans. Salle Charles Humez au stade Paul Guerre. Contacts : Claude Patout et Mickaël Maloubier au 07 82 07 20 67

Le palmarès du CHCB

Fatiha Chéttibi : 1ère en open -65 kg avec 78 X 30 kg ; 1 ère en open -60 kg avec 49 X 40 kg ; 1 ère en open 28 X 55 kg ; 1ère au challenge féminines avec 5 840 kg

Émilie Saint-Maxent : 3e en open +65 kg avec 45 X 30 kg ; 4e en open +60 kg avec 23 X 40 kg

Dimitri Taillez : 15e en seniors avec 5 X 75 kg

Pascal Tornu : 14e en seniors avec 11 X 80 kg

Cyrille Porcu : 11e en seniors avec 19 X 75 kg ; 8 e en open -80 kg avec 11 X 100 kg

Christian Faidherbe : 2e en open -70 kg avec 14 X 100 kg

Rémy Coquelle : 8e en open -90 kg avec 11 X 100 kg

Vincent Grandamme : 4e en open +100 kg avec 26 X 100 kg ; 1er en open +105 kg avec 6 X 150 kg

Javelot à l'oiseau

Bernard Maillard remporte le challenge des frères Bacus

La salle Auguste Legrand, située rue Jean Rostand (derrière l'accueil de loisirs) a accueilli, le samedi 4 mai, des javeloteux venus des clubs de Rouvroy, Hénin-Beaumont, Montigny-en-Gohelle et Billy-Montigny, afin de participer au challenge des frères Kléber et Marceau Bacus.

Comme chaque année, l'actuel président Roger Dubois, a tenu à rendre hommage à ces deux anciennes chevilles ouvrières de l'association. Une trentaine de participants ont dû rivaliser d'une adresse exceptionnelle pour abattre les oiseaux posés sur des verges afin de les faire tomber. Le plus adroit à ce petit jeu, c'est Bernard Maillard, d'Hénin-Beaumont, qui a remporté la première place devant Jonathan Debailleul et Jean-Michel Caudrelier, tous deux du club billysien.

La remise des récompenses a eu lieu en présence de Nadine Bacus, veuve de Marceau, et de Joël Rolland, adjoint aux Sports. Le pot de l'amitié a clôturé cette magnifique journée familiale.

Salle Auguste Legrand, rue Rostand. Contact : Roger Dubois au 03 21 43 55 95 roger.dubois@bbox.fr

Propreté

Ce qu'encourent les auteurs d'incivilités

Une « oeuvre » qui n'a rien d'artistique et qui peut vous coûter une amende de **500 €**.

Il est à déplorer, depuis quelques temps, l'irrespect dont font preuve certains de nos concitoyens qui se plaisent à prendre notre ville pour une vaste poubelle. En effet, certains ne se rendent plus à la déchetterie mais profitent de la tombée de la nuit ou du petit jour pour décharger des gravats, des restes de tonte, de taille et autres déchets dans des voies sans issue, devant des résidences et même à proximité d'établissements scolaires.

Notre municipalité ainsi que les écoles aident les parents à discipliner les enfants dès le plus jeune âge, par l'intermédiaire d'actions comme le ramassage de papiers, le nettoyage d'un secteur de la ville ou encore des ateliers de sensibilisation aux gestes de tri. Il est donc d'autant plus consternant de voir des adultes déverser des monts de détritus !

Alcool sur la voie publique

Régulièrement, les enquêtes de santé soulignent le problème de la consommation excessive d'alcool. En effet, il n'est plus à rappeler le nombre de décès qui en découlent et la progression des maladies comme la cirrhose et les affections aéro-digestives. La Région Hauts-de-France est l'une de celles où le taux de décès dû à cette cause est le plus élevé.

Outre l'aspect sanitaire, il faut également déplorer qu'un nombre croissant de consommateurs ingère de l'alcool sur la voie publique. Ce faisant, ils laissent derrière eux non seulement un bien mauvais exemple pour les plus jeunes, une image négative de la ville mais aussi, bien entendu, des bouteilles vides qui doivent ensuite être ramassées par les agents du service « Ville propre » de notre commune.

Face à cette situation récurrente, la municipalité a pris un arrêté de « *lutte contre la consommation d'alcool et l'ivresse manifeste sur la voie publique* ». **Celui-ci interdit notamment la consommation d'alcool sur les voies publiques «*situées à moins de 300 mètres des écoles, restaurants scolaires, commerces, bâtiments recevant du public, parcs, jardins, espaces verts, parkings, cimetière, aires de jeux publiques, piscine et installations sportives*»,** sauf exceptions prévues dans ce même arrêté.
Les forces de l'ordre sont chargées de l'exécution de ce texte.

Des gestes simples au quotidien

- Jeter son mouchoir dans une poubelle ou le mettre dans sa poche et s'en débarrasser en rentrant.
- Ne pas jeter son ticket de caisse à la sortie du magasin, ou son ticket de bus ou de train au sortir du véhicule.
- Il existe des déchetteries pour les objets de gros volumes ou pour les commerçants.
- Des bornes d'apport volontaire ont été mises en place dans divers quartiers de la ville. Jetez vos verres dans le conteneur et non aux abords.
- Le centre-ville reflète l'image générale d'une commune. Veillez à sortir vos sacs d'ordures ménagères le matin même et non la veille, voire plusieurs jours avant, au risque que ceux-ci soient éventrés.

Déjections animales

Vous ramassez ou vous payez !

Autre fait marquant ces derniers temps : les déjections canines qui jonchent les trottoirs ou abords des parcs. Si ces agissements semblent anodins pour certains, ils retiennent pourtant toute l'attention de la municipalité qui rappelle que des canicrottes ont été mis en place, au square Robespierre, par exemple.

Là encore, il appartient à chacun de préserver la propreté des trottoirs, parcs et autres étendues d'herbe. En effet, l'espace public est à la disposition de tous mais chacun doit contribuer à son entretien en ramassant, tout simplement, les excréments de son animal.
Ainsi, il est bien plus agréable de se promener ou de jouer avec les enfants. Pensez également aux personnes qui se déplacent en fauteuil roulant…

Une amende de **30€** vous sera infligée.

Festivités

Produits régionaux et musique le 30 mai !

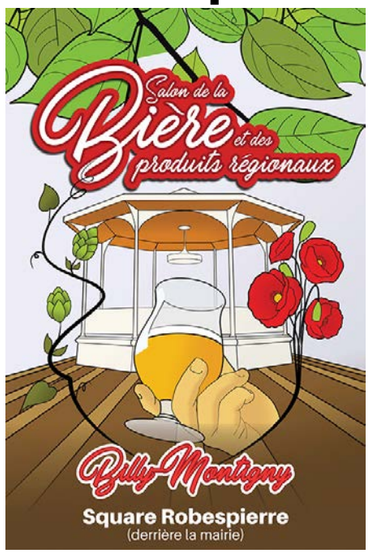

Le Salon de la bière et des produits régionaux **aura lieu le jeudi 30 mai au square Robespierre, derrière la mairie à partir de 10h.**

Cette journée sera consacrée à ce qui caractérise notre région… les boissons, comme la bière bien entendu, mais également les mets sucrés et salés.

De nombreuses animations avec à l'affiche : Bruno Djarane, chanteur trompettiste populaire à 15h et Johnny Mirador à 16h, pour un concert hommage à l'idole des jeunes.

Jeux gonflables pour les enfants et restauration sur place.

Écoles

Les kermesses arrivent !

Louise Michel :
SAMEDI 8 JUIN de 10h30 à 17h.

Voltaire/Sévigné :
SAMEDI 15 JUIN à partir de 10h.

Suzanne Lanoy :
SAMEDI 29 JUIN à partir de 10h.

Vie associative

Les rendez-vous des assos'

SAMEDI 8 JUIN
1ère bourse d'échange et de vente organisée par la société de javelot « Gare les V'là » et la SARL Dubois, dans les rues Raoul Briquet et Chambéry de 9h à 17h.
Pièces détachées de véhicules anciens et de collection : scooters, cyclomoteurs.
Vente entre particuliers et exposition d'anciens scooters et cyclomoteurs.
Renseignements au 03 21 20 24 96.

VENDREDI 28 JUIN
Remise des prix de l'école municipale de musique
A 19h à l'espace culturel Léon Delfosse

SAMEDI 6 JUILLET
Foire aux puces organisée par les majorettes « Les Newdances » de 10h à 18h, cité Langevin. Inscriptions jusqu'au 30 juin chez Mme Détres, 22 résidence Michel Hidous.
Renseignements au 06 88 11 64 95.

Sport

Les prochaines rencontres

SAMEDI 1ER JUIN
Handball « Nationale 2 »
Billy-Montigny reçoit St-Ouen
Complexe Otello Troni, à 20h30

DIMANCHE 2 JUIN
Football « Régional 3 »
Billy-Montigny reçoit St-Nicolas
Stade Paul Guerre, à 15h

SAMEDI 15 JUIN
Le judo club de Billy-Montigny, en collaboration avec la ligue des Hauts-de-France et la ville de Billy-Montigny, organise une grande compétition par équipes jeunes (poussins aux minimes filles et garçons) à la salle Paul Eluard du Stade Paul Guerre, à partir de 9h

Le point d'orgue de cette journée, sera la venue d'Emilie Andéol, devenue la première championne olympique française lors des JO de Rio (2016)

SAMEDI 15 JUIN
Billard : Challenge François Hentz
Complexe Robert Desmazières,
3 avenue de la Fosse 2,
à partir de 9h

SAMEDI 22
ET DIMANCHE 23 JUIN
Gala de danse organisé par le Khoréa

DIMANCHE 23 JUIN
Concours de pêche à Pelves organisé par les Percoteux billysiens. Inscriptions du 17 au 21 juin (après 16h) au siège du Billard, 3 avenue de la Fosse 2

DIMANCHE 30 JUIN
Boules Lyonnaises :
challenge Armand Zietek
à partir de 9h au boulodrome de la Cité 10

Réouverture

Changement de propriétaire au café « Le Battant »

Fermé depuis plusieurs mois, le café « Le Battant » a rouvert ses portes depuis début avril. Afin de faire revivre le quartier de la cité 10, Clément Herbez, aidé de ses parents Pascale et Géry, a repris les rênes de l'établissement situé au 28 rue Denis Diderot.

Contact
Téléphone : 03 21 69 33 45
Facebook : Le Battant

C'est dans un cadre sympathique que vous pourrez déguster votre café, tout en lisant la presse et en faisant votre loto ou votre jeu à gratter. Seront assurés également la vente de timbres (poste et fiscaux), de cartes téléphoniques, la remise de colis postaux… Vous pourrez également vous détendre en faisant une partie de billard ou de fléchettes. Une salle de réception est à votre disposition pour vos soirées, baptêmes, communions, etc.

L'établissement est ouvert les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis de 8h à 20h. Le dimanche de 8h à 14h et de 17h à 20h. Fermé le jeudi.

Association

Les CBM Athlétisme en mode plogging

Dans le but de préserver l'environnement qui nous entoure, Les Carabiniers de Billy Montigny athlétisme ont organisé une séance de plogging le mercredi 22 mai.

Venu de Suède, le plogging gagne progressivement la France. Le mot est un mélange de jogging et du mot suédois plocka upp qui signifie «ramasser», d'où «plogging». Il s'agit pour le joggeur de se doter d'un sac poubelle et de ramasser les ordures et autres déchets trouvés le long de son parcours de course.

Cette belle initiative a été saluée par la municipalité, représentée par Joël Rolland, adjoint aux Sports et à la Santé, qui a pris part à cette action environnementale.
Une autre initiative similaire aura lieu en septembre.

La galette solidaire rapporte 800 € au Secours Pop'

Il y a quelques temps, Yves Mastain, propriétaire des boulangeries « La Baguette D'or » de Billy-Montigny et Rouvroy, avait convié dans son établissement de la rue Pasteur, les responsables locaux du SPF et Michel Monnier, adjoint au maire délégué au Commerce, pour remettre un chèque.

En effet, à l'occasion de l'Epiphanie, notre boulanger billysien a participé à cette opération de solidarité en s'engageant à verser 1 euro pour chaque galette vendue contenant une fève au sigle de l'association. A l'issue de cette action généreuse, 800 euros ont ainsi été récoltés et serviront à venir en aide aux plus démunis. Si les comités billysiens et rouvroysiens ont accueilli ce chèque avec un grand plaisir, ces fonds seront cependant reversés au niveau national.

Une deuxième action –qui en appelle d'autres- menée par la boulangerie a eu lieu à Pâques. Entre 200 et 400 euros devraient ainsi être partagés entre le SPF de Billy-Montigny et celui de Rouvroy. Une belle action de solidarité envers des familles qui en ont bien besoin.

Pour la liste de l'Union Républicaine

Alors qu'il était activement engagé dans la campagne des européennes, Emmanuel Macron avait sommé ses ministres de se mettre en ordre de marche pour travailler aux « grandes » réformes à venir promises par le chef de l'Etat lors de sa conférence de presse du mois d'avril. Edouard Philippe renchérissait en affirmant que seraient prises très rapidement des « *décisions puissantes et concrètes* ». Nul ne sait encore quelle en sera la teneur même si l'on se doute bien qu'elles risquent de susciter de nouveaux remous. Car les quelques concessions faites aux gilets jaunes après le grand débat sont bien loin de suffire à solder le contentieux avec ces Français qui ont choisi de manifester leur colère dans la rue et, plus généralement, avec tous ceux qui partagent des revendications similaires, parmi lesquelles plus de justice sociale, de justice fiscale et une amélioration du pouvoir d'achat.

Certains sujets importants portent déjà en eux la promesse d'une nouvelle colère. En fixant un cadre particulièrement rigide à la négociation entre le patronat et les organisations syndicales sur l'indemnisation chômage, Emmanuel Macron a fait volontairement échouer les discussions. Fidèle à la théorie selon laquelle les chômeurs n'ont pas d'emploi parce qu'ils n'en cherchent pas, le gouvernement a tout fait pour reprendre la main afin de leur imposer de nouvelles contraintes. Il s'agit avant tout de peaufiner un système qui les contraindra à accepter n'importe quel emploi, n'importe où et –surtout- pour n'importe quel salaire comme cela se pratique déjà outre-Manche et outre-Rhin.

La réforme des retraites ne devrait pas susciter davantage de contentement. Visiblement persuadés que les Français ne comprendront décidément jamais rien, nos gouvernants tentent d'employer la ruse. " *Il n'y a pas d'entourloupe !* " a récemment déclaré la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn. Vraiment ? Annoncer que l'âge légal de départ à la retraite reste fixé à 62 ans tout en prévoyant déjà un système de décotes et de surcotes ressemble pourtant à un tour de passe-passe destiné à retarder, dans les faits, le moment où les salariés décideront de partir. Et il ne s'agit pas du seul problème car nombre de questions essentielles concernant la mise en place de la retraite par point restent encore en suspens et il est à craindre que celles-ci soient réglées directement par ordonnances.

Ces deux réformes ne sont pas les seules à s'attirer les foudres des organisations syndicales. En effet, les fonctionnaires n'ont pas manqué de faire savoir ce qu'ils pensaient du projet de loi de transformation de la fonction publique. Un projet de loi qui s'apprête à détruire le statut, à multiplier les embauches sous contrats courts et à généraliser les rémunérations au mérite… comme s'il n'était que justice de retrouver, dans le secteur public, la même précarité que celle qu'Emmanuel Macron a souhaité généraliser dans le secteur privé en cassant le code du travail. Comme si l'on pouvait appliquer les mêmes méthodes de management à des services publics dont le seul but est la satisfaction de l'intérêt général qu'aux entreprises privées, uniquement motivées par la compétitivité et les bénéfices.

Le 1er mai nous a récemment rappelé les nombreux combats livrés par le monde du travail pour défendre ses droits et en acquérir de nouveaux. La politique menée par Emmanuel Macron et les siens prouve que cette lutte est toujours à l'ordre du jour.

- **Pour le groupe majoritaire**

Pour la liste Front National

Pas de représentant désigné

Pour la liste Nouvel Horizon

Pas de représentant désigné

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

LA TOURNEE EN'OR 2019

15ème ANNIVERSAIRE 2004-2019

HÉLÈNE SÉGARA

EN LIVE

APRES-MIDI FESTIVE | VILLAGE D'ENFANT

À PARTIR DE 15H30

GRAND CONCERT À PARTIR DE 21H

DIMANCHE 14 JUILLET 2019

BILLY MONTIGNY

— PLACE CHARLES MATHIEU —

Ville de Billy-Montigny

RBM 99.6 La Radio du Bassin Minier

Licences : 2-137546 / 3-1019130 - Conception : Divan Production